



## COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DE L'ONU

16 DAYS OF ACTIVISM AGAINST GENDER-BASED VIOLENCE  
16 DÍAS DE ACTIVISMO CONTRA LA VIOLENCIA DE GÉNERO  
16 JOURS D'ACTIVISME CONTRE LA VIOLENCE DE GENRE  
25 NOV - 10 DEC <http://16dayscwgl.rutgers.edu>



### Qu'est-ce que la Commission de la condition de la femme?

La Commission de la condition de la femme (CCF) est une commission technique de Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Créée en 1946, c'est le principal organe de décision mondial consacré exclusivement à l'égalité des sexes et à l'avancement des femmes. La CCF vise à préparer à l'intention du Conseil des recommandations et des rapports sur la façon de promouvoir les droits économiques, politiques, sociaux, civiques et éducatifs de la femme. Chaque année, les représentants des États membres se réunissent au siège des Nations Unies à New York pour évaluer les progrès en matière d'égalité des sexes, cerner les difficultés, établir des normes mondiales et formuler des politiques concrètes pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le monde entier.

Les conclusions concertées sur les thèmes prioritaires fixés chaque année constituent le principal résultat de la Commission de la condition de la femme. Elles comprennent une évaluation des progrès ainsi que des lacunes et des difficultés. Plus particulièrement, on y trouve un ensemble de recommandations concrètes de mesures à prendre par les gouvernements, les organisations intergouvernementales et d'autres institutions, les acteurs de la société civile et d'autres intervenants, au niveau international, national régional et local. En plus des conclusions concertées, la Commission adopte également un certain nombre de résolutions sur tout un éventail de questions relatives aux droits de la personne. Le rapport annuel de la Commission est soumis au Conseil économique et social pour adoption.

### La 58<sup>e</sup> session (2014)

La 58<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme se déroulera au siège des Nations Unies, à New York, du 10 au 21 mars 2014.

La 58<sup>e</sup> session de la CCF aura pour thème prioritaire **Les défis et les réalisations dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement pour les femmes et les filles**. L'examen aura pour thème l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, aux sciences et à la technologie, y compris pour la promotion de l'égalité d'accès des femmes au plein emploi et à un travail décent. Pour en savoir plus sur le thème de l'examen, voir les Conclusions concertées de la 55<sup>e</sup> session de la CCF (<http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/agreedconclusions.html#55>).

Pour en savoir plus sur la 58<sup>e</sup> session, allez à : <http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/58sess.htm>.

### Que pouvons-nous faire?

Les organisations sont encouragées à visiter le site Web de la CCF où elles trouveront des informations à jour sur la participation aux préparatifs et aux activités de la 58<sup>e</sup> session de la CCF. Les ONG qui sont accréditées et en règle auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) peuvent désigner des représentants qui assisteront aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme. Elles peuvent aussi soumettre des déclarations à la CCF. Les ONG ayant un statut consultatif auprès d'ECOSOC peuvent envoyer des représentants à l'ouverture des réunions officielles de la Commission de la condition de la femme.

Pour en savoir plus, allez à : <http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/NGO.html>.